



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier, que la Ville d'Estérel a reçu une demande pour la démolition du bâtiment principal situé au 1, avenue des Ducs, afin de construire un nouveau bâtiment principal sur le lot 6 122 819. Le Comité de démolition tiendra une séance publique à la salle du Conseil, au 115, chemin Dupuis, le 23 mars 2018, à 17 h 00, afin de statuer sur cette demande et sur le programme préliminaire de réutilisation du sol.

Notez que le paragraphe ci-dessus remplace le premier paragraphe d'un avis publié le 7 février 2018 au sujet de la même demande.

Donné à Ville d'Estérel, ce 14^e jour du mois de mars 2018.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut dans le journal *Accès, LE journal des Pays-d'en-Haut* et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 14 mars 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de mars 2018.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier